

Bulletin Municipal Officiel

N° 191

JUIN 2017

Actes administratifs
Arrêtés du Maire

Sommaire

Sécurité.....	2
Direction générale du développement urbain.....	2
Autorisations de travaux.....	2
Direction de la population.....	3
Direction des affaires générales.....	4
Direction des affaires juridiques.....	4
Direction de la commande publique.....	6

Sécurité

Extrait du registre des arrêtés du maire n°062-17 ERP – Autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public APF Pouponnière 10 rue de la Pouponnière à Villeurbanne

Pour le maire,
Didier Vullierme

Extrait du registre des arrêtés du maire n°063-17 ERP – Autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public Hôtel Mercure 7 place Charles Hernu à Villeurbanne

Pour le maire,
Didier Vullierme

Arrêté n°064-17 portant interdiction de consommation, détention et transport de toutes boissons conditionnées dans un contenant verre sur le domaine public de certaines voies de Villeurbanne du mercredi 21 juin 2017 à compter de 12h00 jusqu'au dimanche 25 juin 2017

Pour le maire,
Didier Vullierme

Arrêté n°065-17 portant autorisation d'utilisation de barbecues sur le domaine public – parc de la Commine et Parc du Centre – du mercredi 21 juin 2017 à compter de 12h00 jusqu'au dimanche 25 juin 2017 à 00h30

Pour le maire,
Didier Vullierme

Arrêté n°066-17 ERP portant autorisation d'ouverture au public d'une manifestation exceptionnelle dénommée « Open de tennis Sopra Steria 2017 » du 10 juin au 18 juin 2017, sis 3 boulevard du 11 Novembre 1918 à Villeurbanne

Arrêté n°067-17 ERP portant autorisation d'ouverture au public d'une manifestation exceptionnelle dénommée « les Invites 2017 le Chapiteau – site de la SERL » du mercredi 21 juin 2017 au dimanche 25 juin 2017, sis rue Francis de Pressensé

Pour le maire,
Didier Vullierme

Arrêté n°068-17 ERP portant autorisation d'ouverture au public d'une manifestation exceptionnelle dénommée « les Invites 2017 – Parc de la Commune de Paris » du 22 juin 2017 au vendredi 23 juin 2017.

Pour le maire,
Didier Vullierme

Extrait du registre des arrêtés du maire n°069-17 ERP – Autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public – TNP 8 place Lazare Goujon à Villeurbanne

Pour le maire,
Didier Vullierme

Extrait du registre des arrêtés du maire n°071-17 ERP – Autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public Groupe scolaire Lazare Goujon (primaire nord) 50 rue Pierre Voyant à Villeurbanne

Pour le maire,
Didier Vullierme

Extrait du registre des arrêtés du maire n°072-17 ERP – Autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public Groupe scolaire Lazare Goujon 50 rue Pierre Voyant à Villeurbanne

Pour le maire,
Didier Vullierme

Extrait du registre des arrêtés du maire n°073-17 ERP – Autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public Groupe scolaire élémentaire Louis Pasteur 25 rue du docteur Frappaz à Villeurbanne

Pour le maire,
Didier Vullierme

Direction générale du développement urbain

Autorisations de travaux

AT 069 266 17 057 accordée le 9 juin 2017
Lockdunum

Une AT a été accordée à M.Adrien Servel, pour l'ouverture d'une salle de jeux sise 5 rue d'Inkermann

Le maire,

AT 069 266 17 0032 accordé le 12 juin 2017
Pizzeria Grandclément
Une AT a été accordée à M. David FRISTOT, pour la mise en conformité d'une pizzeria avec demande de dérogation sis 40 place Grandclément

Le maire,

AT 069 266 17 035 refusée le 12 juin 2017
Le Grand Zampano
Une AT a été refusée à M. Jean Pierre Burgada, pour la mise en accessibilité avec demande de dérogation dans un local existant sis 32 place Grandclément

Le maire,

AT 069 266 17 062 accordée le 19 mai 2017
Restaurant L.A. Diner
Une AT a été accordée à NK7 CHEMIN, M. Benghanem Eddy, pour la création d'un restaurant dans un local existant sis 41 avenue Roger Salengro

Le maire,

AT 069 266 17 0043 refusée le 12 juin 2017
Pizzeria Lacha Gore
Une AT a été refusée à Mme Schiappa, pour la mise en conformité accessibilité avec demande de dérogation d'une pizzeria sis 92 avenue Roger Salengro

Le maire,

Direction de la population

Arrêté 18/17 du 6 juin 2017

ARTICLE 1

L'arrêté 29/2016 est abrogé.

ARTICLE 2

Sous le contrôle et la responsabilité de Monsieur Jean-Paul Bret, maire de la commune de Villeurbanne, délégation est donnée à :

- Patricia ALIMI,
- Joëlle ALLAIN,
- Victor BARAS,
- Samia BELALEM,
- Stéphanie BOGNER,
- Christine CREGO,
- Yamina DEF (nom d'usage AOUISSI),
- Caroline D'IPPOLITO,
- Malika HAMMOUCHE (nom d'usage HAIBER),
- Samia MANAMANNI,
- Marie-Laure MARCHESE (nom d'usage DI DIO COSTANZO),
- Amélie NUGUES,
- Olivia RAMIHONE,

agents titulaires de la collectivité, pour :

- la réception des déclarations de naissance, de décès, d'enfants sans vie, de reconnaissance d'enfants, de déclaration parentale conjointe de changement de nom de l'enfant, du consentement d'un enfant de plus de treize ans

à son changement de nom, du consentement d'un enfant majeur à la modification de son nom en cas de changement de filiation,

- pour la transcription, la mention en marge de tous actes ou jugements sur les registres de l'état civil,
- de même que pour dresser tous actes relatifs aux déclarations ci-dessus.

Les actes ainsi dressés comportent la seule signature du fonctionnaire municipal délégué.

ARTICLE 3

Les fonctionnaires titulaires susnommés délégués pour la réception des déclarations, la rédaction, la transcription et la mention en marge des actes de l'état civil prévus par le présent arrêté peuvent valablement délivrer toutes copies et extraits, des actes mentionnés à l'article 1.

ARTICLE 4

Ces agents peuvent également mettre en œuvre la procédure de vérification prévue par les dispositions du titre III du décret n° 62-921 du 3 août 1962.

ARTICLE 5

Sous la surveillance et la responsabilité de Monsieur Jean-Paul Bret, maire de la commune de Villeurbanne, délégation de signature est donnée aux mêmes agents afin :

- d'effectuer des légalisations de signatures,
- de certifier conforme, à la demande du public, des copies demandées par des autorités étrangères,
- d'établir des certificats de vie à destination de l'étranger,
- d'établir des certificats de vie commune ou de concubinage.

Jean-Paul Bret
Maire de Villeurbanne

Arrêté 19/17 du 6 juin 2017

ARTICLE 1

L'arrêté 30/2016 est abrogé.

ARTICLE 2

Sous le contrôle et la responsabilité de Monsieur Jean-Paul Bret, maire de la commune de Villeurbanne, délégation est donnée à :

- Sihame ABDELLI,
- Véronique BLANCHARD,
- Elodie BORTOLOTTI,
- Seif-Eddine BOUSSAFSAF,
- Carole CORREAS (nom d'usage BONNET),
- Sabine DESDOUITS (nom d'usage ACHHAB),
- Rida DJAROUF (nom d'usage MERCHI),
- Jonathan ETIENNE-JEANNETTE,
- Najet OUADANI (née FRIGUI),
- Fabien GRAUVOGEL,
- Hafida LAAZIZI (nom d'usage MOUDAKKAR),
- Nadia LAGOUNE,
- Jessica MOREAU (nom d'usage CARRUANA),
- Susanna OSIAN (nom d'usage STEPANIAN),

- Pascaline PIMONT,
 - Emira SALIHODZIC (nom d'usage OSMANI),
 - Martine VARENNEs,
- agents titulaires de la collectivité afin :
- de délivrer toutes les copies et extraits d'actes d'état civil, quelle que soit la nature des actes,
 - d'effectuer des légalisations de signatures,
 - de procéder à la certification conforme de documents, à la demande d'autorités étrangères,
 - d'établir des certificats de vie à destination de caisses de retraite étrangères,
 - d'établir des certificats de vie commune ou de concubinage.

ARTICLE 3

Sous la surveillance et la responsabilité de Monsieur Jean-Paul Bret, maire de la commune de Villeurbanne, délégation de signature est donnée à :

- Ilhem BELHACHEMI,
 - Rachele VOGLER,
- agents non titulaire de la collectivité, afin :
- d'effectuer des légalisations de signatures,
 - de procéder à la certification conforme de documents, à la demande d'autorités étrangères,
 - d'établir des certificats de vie à destination de caisses de retraite étrangères,
 - d'établir des certificats de vie commune ou de concubinage.

Jean-Paul Bret
Maire de Villeurbanne

Direction des affaires générales

Arrêté portant abrogation de l'arrêté de délégation de fonctions de Madame Marie-Neige Blanc DAGQS –A-2017-005

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-18,

Vu l'arrêté 2014-003 du 18 avril 2014 et l'arrêté modificatif 2014-004 du 10 juin 2014 portant délégation de fonctions à Madame Marie-Neige Blanc, 16ème adjointe sur les quartiers Gratte-Ciel – Dedieu – Charmettes et Saint-Jean.

Considérant les absences répétées et successives de Madame Marie-Neige Blanc aux séances des conseils municipaux ainsi qu'aux commissions préparatoires,

Considérant les absences répétées et successives de Madame Marie-Neige Blanc aux conseils d'administration des divers organismes pour lesquels le conseil municipal l'a désignée (groupe scolaire Edouard Herriot, au lycée professionnel Magenta, au collège des Gratte-Ciel Morice

Leroux, au centre d'animation Saint Jean, mission locale pour l'insertion économique et sociale des jeunes de Villeurbanne...),

Considérant la possibilité pour le maire d'une commune, sous réserve que sa décision ne soit pas inspirée par un motif étranger à la bonne marche de l'administration communale, de mettre un terme, à tout moment, aux délégations de fonctions qu'il avait données à l'un de ses adjoints.

arrête

Article 1 : L'arrêté municipal en date du 10 juin 2014, portant délégation à Madame Marie-Neige Blanc, adjointe sur les quartiers Gratte-Ciel – Dedieu – Charmettes et Saint-Jean, est rapporté.

Article 2 : L'indemnité de fonction versée à Madame Marie-Neige Blanc, ne le sera plus à compter de la notification du présent arrêté.

Article 3 : Le conseil municipal, en application de l'article L2122-18 du code général des collectivités territoriales, sera saisi afin de se prononcer sur le maintien de Madame Marie-Neige Blanc dans l'exercice de ses fonctions.

Article 4 : Monsieur le Maire, Monsieur le Directeur général des Services de la ville de Villeurbanne et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 6 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée et inscrit au recueil des actes administratifs de la ville de Villeurbanne, et copie en sera adressée au préfet.

Villeurbanne, le 5 juillet 2017,

Le maire,

Direction des affaires juridiques

Arrêté n°17002 portant nomination de Madame Marielle MARTY régisseur titulaire de la régie de recettes auprès de la crèche François Truffaut, Mesdames Christine GUILLAUD-LAUZANNE, Annick BELABBAS, Monsieur Karim LALMI sont

nommés régisseurs suppléants, Madame Marielle MARTY est astreinte à constituer un cautionnement d'un montant de 460 € et percevra l'indemnité due aux régisseurs.

Arrêté n°17047 portant nomination de Madame Julia M'BAGO, régisseur titulaire de la régie de recettes auprès de la restauration scolaire et périscolaire, Mesdames Florence TRAN-BELLIER, Paola FORTUNA, et Nadia CHIAGANO, Messieurs Tarik GUERIBIZ et Martin BACHMANN sont nommés régisseurs suppléants, Madame Julia M'BAGO est astreinte à constituer un cautionnement d'un montant de 5 300 € et percevra l'indemnité due aux régisseurs.

Arrêté n°17052 mettant fin aux fonctions de régisseur titulaire de la régie de recettes auprès de l'espace Multi-accueil Flora Tristan de Madame Claire BONNETAIN.

Arrêté n°16022 portant nomination de Mesdames Audrey NICOD, Charlène THERON et Charlotte GLORIO, mandataires pour la régie d'avances auprès du service jeunesse.

maire de Villeurbanne
Jean-Paul Bret,

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL
marchés passés selon une procédure adaptée - JUIN 2017

NUMERO DE MARCHE	TITRE	TITULAIRE	MONTANT HT	DATE DE NOTIFICATION
5844	Acquisition de documents audiovisuels pour le réseau lecture publique de la Ville de Villeurbanne.	ADAV	Montant minimum annuel : 40 000 € Montant maximum annuel : 120 000 €	02/06/17
5853	Logiciel Imacad Géomap (Géomap Imagis)	GEOMAP IMAGIS	40 000	01/06/17
5863	Maitrise d'œuvre pour la reconstruction du centre de maintenance des installations sportives de plein air	L'ATELIER	79 500	20/06/17
5873	Achat d'un polybelle 14T pour les services municipaux de la Ville de Villeurbanne	RENAULT TRUCKS GRAND LYON	80 790	01/06/17
5874	Remplacement de l'éclairage de deux gymnase - lot 1: Remplacement de l'éclairage du gymnase Louis Armand, situé 20 rue Louis Armand, 69100 Villeurbanne.	UNISELEC	36 747,92	01/06/217
5875	Remplacement de l'éclairage de deux gymnase - lot 2: Remplacement de l'éclairage du gymnase des iris, situé 80 rue Pierre Voyant, 69100 Villeurbanne.	TERESSI	42 400	01/06/17
5882	Remplacement des translucides a l'atelier TNP, rue primat à Villeurbanne	CHOB	29 161,22	27/06/17
5890	Groupe scolaire Lazare Goujon amélioration thermique - lot 1 : Ravalement de façades – ITE	FOLGHERA ET BELAY	299 681,56	07/06/17

NUMERO DE MARCHÉ	TITRE	TITULAIRE	MONTANT HT	DATE DE NOTIFICATION
5892	Groupe scolaire Lazare Goujon amélioration thermique - lot 3 : Menuiseries extérieures bois	PMDP	104 983	07/06/17
5911	Le Rize - centre mémoires et société - mise en œuvre de panneaux photovoltaïques et autoconsommation	WATT ET HOME	66 481,40	20/06/17
5913	Réfection sol sportif – Gymnase Saint-Jean	AUBONNET ET FILS	81 528,30	20/06/17
5947	Location de bouteille médicale avec mano-détendeur	AIR PRODUCTS	5 767,97	19/06/17
5956	Ateliers éducation canine février à juillet 2017	LE MUSEAU SUR L'ASPHALTE	595	00/01/00
5957	Location de bouteille médicale avec mano-détendeur	AIR PRODUCTS	830,81	15/07/17